

Le diable dans la bibliothèque: la classification des traités de démonologie
dans les catalogues bibliographiques aux XVI^e et XVII^e siècles

Ne sçavons nous pas combien grand est le sçavoir & experience des Demons? Il est assureé qu'ils ont une cognoissance profonde de toutes choses. Car il n'y a Theologien qui puisse mieux interpreter la sainte Escriture qu'eux. Il n'y a Jurisconsulte qui sçache mieux que c'est des testaments, des contracts, & des actions. Il n'y a Medecin, ny phylosophe qui entende mieux la composition des corps humains, & la vertu des Cieux, des Estoiles, des Oyseaux, des Poissons, des arbres, des herbes, des metaux, & des pierres.

Henri Boguet, *Discours des sorciers* (Lyon: Jean Pillehotte, 1602), f. A⁴ r^o.

Ceux que nous appelons démonologues se sont-ils considérés comme tels?¹ Autrement dit, ont-ils eu conscience de participer à un même débat, d'avoir affaire à un même objet de savoir, d'appartenir à une même famille disciplinaire? À première vue, le maillage intertextuel qui se tisse dans les traités à coups de renvois et de citations semble indiquer qu'il existe bien, aux XVI^e et XVII^e siècles, un corpus spécifique, une famille d'auteurs réunis autour de la question du diable et de ses crimes, et donc un champ discursif que l'on pourrait nommer 'démonologique'.² Mais apparaissent aussitôt un certain nombre de difficultés.

¹ Nous remercions les deux lecteurs anonymes pour leurs commentaires et suggestions.

² L'étude du discours démonologique s'est profondément renouvelée ces vingt dernières années, notamment sous l'impulsion de l'étude magistrale de Stuart Clark, *Thinking with Demons: The Idea of Witchcraft in Early Modern Europe* (Oxford: Oxford University Press, 1997). On y trouvera une bibliographie complète des travaux consacrés à la démonologie jusqu'à cette date. Pour les références des études parues depuis, voir la bibliographie donnée par Jan Machielsen dans son récent *Martin Delrio: Demonology and Scholarship in the Counter-Reformation* (Oxford: Oxford University Press, 2015). Pour une présentation rapide et synthétique de la littérature démonologique, voir Stuart Clark, 'Demonology', dans *Encyclopedia of Witchcraft: The Western Tradition*, éd. par Richard M. Golden (Santa Barbara, CA: ABC-CLIO, 2006), pp. 259–63; Gerhild Scholz Williams, 'Demonologies', dans *The Oxford Handbook of Witchcraft in Early Modern Europe and Colonial America*, éd. par Brian P. Levack (Oxford: Oxford University Press, 2013), pp. 69–83.

La première est qu'il manque précisément un nom à l'époque pour désigner clairement ce champ du savoir. Il y eut pourtant des tentatives de baptême. Si certains auteurs tentent de cerner au plus près l'objet de leur discours, comme Jean Bodin parlant de *démonomanie* (1580), Nicolas Rémy de *daemonolatriae* (1595) et Philipp Ludwig Elich de *daemonomagia* (1607),³ d'autres s'essayent, au tournant du siècle, à définir la nature même de ce discours. Sébastien Michaëlis propose ainsi *pneumalogie* (1583), quand Noël Taillepied opte pour *psychologie* (1588). Ces néologismes n'ont pas fait long feu, du moins à l'époque: *psychologie* disparaît ainsi dans le titre des rééditions du traité de Taillepied après 1588, ne laissant rien présager de la fortune ultérieure du mot dans un tout autre contexte. *Daemonologie*, proposé par le roi d'Angleterre James I^{er} (1597), a davantage de succès, puisqu'au moins quatre traités reprennent le terme dans leurs titres au XVII^e siècle, assurant ainsi, via quelques maillons ultérieurs, sa transmission jusqu'à nos jours.⁴ Cette floraison de néologismes trahit chez les auteurs de la fin du XVI^e siècle ce que l'on pourrait appeler un 'désir de nomination', comme si ceux-ci, conscients d'avoir abordé un nouveau domaine du savoir, avaient aussi pris conscience de l'absence d'un terme adéquat pour le désigner. La multiplicité des propositions, et leur difficulté à prendre racine — encore une fois, aucun de ces termes ne réussit avant 1650 à se diffuser au-delà d'un ou deux traités — indique à quel point les contours et la nature exacte de ce territoire demeuraient indistincts.

Ce que nous appelons commodément 'démonologie', à la suite de James I^{er}, se présente en effet — deuxième difficulté — comme un agrégat de discours et de savoirs composites, et parfois indépendants, regroupant les discours sur (a)

³ 'Démonomanie' est repris dans le titre du traité de Jacob Heilbronner, *Daemonomania Pistoriana* (Lauingen, 1601), ainsi que par Tobias Seiler, *Daemonomania: Uberaus schreckliche Historia, von einem besessenen zwelfffjahrigen junfräwlein zu Lewenberg in Schlesien in diesem 1605 jahr* (Wittenberg, 1605). 'Démonolâtrie' apparaît chez Friedrich Forner, *Panoplia armorum Dei, adversus omnem superstitionum, divinationum, excantationum, daemonolatriam, et universas magorum, veneficorum, et sagarum, et ipsiusmet Sathanae insidias, praestigias et infestationes* (Ingolstadt, 1625). 'Démonomageie': William Drage, *Daimonomageia: A small treatise of sicknesses and diseases from witchcraft and supernatural causes* (London, 1665).

⁴ James VI and I, *Daemonologie, in forme of a dialogue divided into 3 bookes* (Edinburgh, 1597). Le terme est repris par: Francisco Torreblanca, *Daemonologia sive de magia naturali, daemoniaca, licita, et illicita, deque aperta et occulta, interventione et invocatione daemonis* (Mainz, 1627); François Perrault, *Démonologie, ou Discours en général touchant l'existence des démons* (Genève, 1656); Richard Gilpin, *Daemonologia sacra: or, a treatise of Satans temptations* (London, 1677); Johann Adam Scherzer, *Daemonologia sive duae disputationes theologicae de malis angelis* (Leipzig, 1672). En 1723, Jacques de Daillon publie à Londres un volume intitulé *Daemonologia, or: A treatise of spirits*. Le terme se diffuse plus largement au XIX^e siècle; on le trouve ainsi chez Walter Scott (*Letters on demonology and witchcraft*, London, 1830).

l'existence des démons, leur nature, leurs pouvoirs et leurs interactions avec les hommes, (b) la magie, qui est elle-même un objet vaste et complexe, et qui n'est diabolique qu'en partie (la magie peut en effet être naturelle, ou artificielle), (c) la sorcellerie sabbatique, ou 'conspiratrice',⁵ structurée autour du mythe du sabbat, lequel surgit dans les textes et les procès dans les années 1430.⁶ Considérer ce dernier élément comme une condition nécessaire à la tenue d'un discours proprement démonologique reviendrait à tracer une frontière étanche entre les textes postérieurs à 1430 et la réflexion menée au Moyen Âge et dans l'Antiquité sur la nature des démons. Or, si le stéréotype de la sorcellerie sabbatique a enrichi et redéfini en partie le discours sur le diable à la Renaissance, il n'y a pas de solution de continuité entre celui-ci et ceux qui l'ont précédé: la démonologie des XVI^e et XVII^e siècles est l'héritière de la démonologie médiévale et s'appuie dans une certaine mesure sur des *auctoritates* antiques (Plutarque, Cicéron, Apulée) et patristiques (saint Augustin, notamment).⁷ D'autre part, ce serait postuler que discours démonologique et chasse aux sorcières vont de pair, et méconnaître ainsi la complexité du discours sur le diable à la fin de la Renaissance.⁸ Car la question de la sorcellerie sabbatique n'est pour ainsi dire que la partie émergée de l'iceberg démonologique. Comme l'a montré Stuart Clark, les 'sciences du diable', loin de se réduire à un creuset des procédures juridiques ou à une légitimation théorique des persécutions, constituent une strate essentielle du socle sur lequel se construit plus fondamentalement la pensée des XVI^e et XVII^e siècles.⁹

Ce qui nous amène à une troisième difficulté, qui n'est pas des moindres. La démonologie, si l'on suit les conclusions de Clark, n'est pas une activité restreinte de spécialistes. 'Penser avec les démons', c'est au contraire rendre concrètes et

⁵ Richard Kieckhefer, 'Magie et sorcellerie en Europe au Moyen Âge', dans *Magie et sorcellerie en Europe du Moyen Âge à nos jours*, éd. par Robert Muchembled (Paris: Armand Colin, 1994), p. 35.

⁶ La bibliographie sur la sorcellerie sabbatique est considérable. On se contentera de renvoyer ici à la très utile synthèse proposée par Brian P. Levack, *The Witch-hunt in Early Modern Europe* (3^e éd.) (New York and London: Pearson Longman, 2006), notamment pp. 30–73.

⁷ De Cicéron, voir le *De divinatione* et le *De natura deorum*; de Plutarque, le *De defectu oraculorum*; d'Apulée, le *Deo socratis*; de saint Augustin, la *Cité de Dieu* et le traité *De la divination des démons*. — Sur le discours démonologique au Moyen Âge, voir notamment Alain Boureau, *Satan hérétique: Histoire de la démonologie (1280–1330)* (Paris: Odile Jacob, 2004), et Martine Ostorero, *Le Diable au sabbat: Littérature démonologique et sorcellerie (1440–1460)* (Firenze: SISMEL-Edizioni del Galluzzo, 2011).

⁸ Voir sur ce point la claire mise au point de Jan Machielsen dans *Martin Delrio*, pp. 5–8.

⁹ Clark, *Thinking with Demons*. Voir aussi, du même auteur, 'The Scientific Status of Demonology', dans *Occult and Scientific Mentalities in the Renaissance*, éd. par Brian Vickers (Cambridge: Cambridge University Press, 1984), pp. 351–74.

vivantes une série de structures fondamentales sans lesquelles la théologie, la science, l'histoire et la politique de l'époque demeureraient incompréhensibles. En somme, la démonologie n'est nulle part, parce qu'elle est partout.¹⁰ Il est d'ailleurs difficile de la cantonner à une forme d'écriture spécifique. Le discours démonologique, aux XVI^e et XVII^e siècles, ne se limite pas aux seuls traités savants, mais essaime dans les 'histoires prodigieuses', les 'canards', les miscellanées, la littérature de voyages, et même dans la fiction, en somme dans une variété d'écrits non théoriques dont les traités se nourrissent en retour.¹¹

Nous voudrions contribuer à ce débat par un biais inédit, en nous intéressant au sort qui est réservé aux traités de démonologie — entendons par là les ouvrages théoriques ayant pour objet principal les opérations des démons dans le monde sublunaire — dans les catalogues bibliographiques des XVI^e et XVII^e siècles, ces lieux par excellence du découpage et de la classification des savoirs. Nous nous proposons d'apporter ainsi des éléments de réponse à deux questions simples: dans quels champs du savoir ces ouvrages sont-ils classés? Est-ce un anachronisme de parler de 'démonologie', ou les 'sciences du diable' sont-elles effectivement perçues, à l'époque, comme un domaine du savoir relativement circonscrit? Nous avons examiné à cette fin une quinzaine de catalogues bibliographiques, que l'on pourrait classer de la façon suivante:

1) Les catalogues des foires de Francfort, notamment les recueils bibliographiques dressés par le marchand de livres Georg Willer (1592) et le

¹⁰ Comme il l'explique dans sa préface à *Thinking with Demons*, Clark est réticent pour cette raison même à employer le terme de 'démonologues', voire de 'démonologie': '[“Demonologists”] were primarily theologians, jurists, philosophers, or whatever, who, in the course of some intellectual or moral project, felt it necessary to turn to the subject to see how it related to their wider concerns. If we go on calling them “demonologists”, we run the risk of setting them apart from these more general pursuits — indeed, from precisely the things that help us understand why they were interested in witchcraft at all and how they could believe in its reality.' (*Thinking with Demons*, p. ix) Walter Stephens rejette également le terme *demonologists*, auquel il préfère celui de *witchcraft theorists*; l'expression a cependant l'inconvénient de sembler réduire le discours démonologique à celui sur la sorcellerie sabbatique. Voir Walter Stephens, *Demon Lovers: Witchcraft, Sex, and the Crisis of Belief* (Chicago: The University of Chicago Press, 2002), p. 9.

¹¹ Sur les interactions entre les traités démonologiques et ces différents genres, voir Jean Céard, *La Nature et les prodiges: L'insolite au XVI^e siècle, en France* (Genève: Droz, 1977); Marianne Closson, *L'imaginaire démoniaque en France (1550-1650): Genèse de la littérature fantastique* (Genève: Droz, 2000); Françoise Lavocat, Pierre Kapitaniak et Marianne Closson, éd., *Fictions du diable: Démonologie et littérature de saint Augustin à Léo Taxil* (Genève: Droz, 2007); Grégoire Holtz et Thibaut Maus de Rolley, éd., *Voyager avec le diable: Voyages réels, voyages imaginaires et discours démonologiques* (Paris: PUPS, 2008); Thibaut Maus de Rolley, *Elévations: L'écriture du voyage aérien à la Renaissance* (Genève: Droz, 2011), pp. 409–539; Timothy Chesters, *Ghost Stories in Late Renaissance France: Walking by Night* (Oxford: Oxford University Press, 2011).

pasteur luthérien Georg Draud (1611). Le premier rassemble des ouvrages présentés à la foire de Francfort de 1564 à 1592; le second, qui s'appuie également sur des catalogues de bibliothèques européennes, compile une vaste somme de titres (31 000 articles) publiés de 1500 à 1610, répartis en deux volumes: une *Bibliotheca classica* (ouvrages en latin) et une *Bibliotheca exotica* (ouvrages en langues vernaculaires).¹²

2) Des guides et répertoires bibliographiques, allant de celui établi par Conrad Gesner en complément à sa *Bibliotheca Universalis (Pandectarum, 1548)* jusqu'au *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe* de Pierre Le Gallois (1680), en passant par ceux de Philibert Mareschal (1598), Henning Grosse (1600), Paulus Bolduanus (1614-1620), Gabriel Naudé (1627) et Charles Sorel (1664).¹³ Nous n'utilisons pas ici des ouvrages comme la *Bibliotheca universalis* de Gesner (1545) et les *Bibliothèque française* de La Croix du Maine (1584) et Antoine Du Verdier (1585), pour la simple raison que dans ces catalogues, le classement des ouvrages se fait alphabétiquement par auteurs, et non par matières.

3) Des catalogues de grandes bibliothèques privées, notamment celle du chanoine Jean Descordes, acquise par Gabriel Naudé en 1643, qui en établit le

¹² [Georg Willer], *Collectio in unum corpus omnium librorum hebraeorum, graecorum, latinorum necnon germanice, italice, gallice et hispanice scriptorum, qui in nundinis Francofurtensibus ab anno 1564 usque ad nundinas autumnales anni 1592, partim noui, parti noua forma, et diversis loci editi, venales extiterunt* (Frankfurt, 1592); Georg Draud, *Bibliotheca classica, sive Catalogus officinalis, in quo singuli singularum facultatum ac professionum libri, qui in quavis fere lingua extant, quique intra hominum fere memoriam in publicum prodierunt, [...] ordine alphabetico recensentur* [1611] (Frankfurt, 1625); Georg Draud, *Bibliotheca exotica, sive Catalogus officinalis librorum peregrinis linguis usualibus scriptorum* (Frankfurt, 1625); *Catalogus universalis pro nundinis Francofurtensibus*: Mazarine 4° 18625, 4° A 15340, 4° A 10795 (les deux premiers volumes recueillent en ordre disparate des catalogues de la foire de Francfort de la première moitié du dix-septième siècle; le dernier rassemble trois catalogues de libraires ou de bibliothèques privées). Sur ces catalogues, voir Albert Labarre, *Catalogues de foires de Francfort conservés à Paris* (s. l.: s. n., 1976); André Stegmann, 'Comment constituer une bibliothèque en France au début du XVII^e siècle', dans *Le livre dans l'Europe de la Renaissance: Actes du XXVIII^e Colloque international d'Etudes humanistes de Tours*, éd. par Pierre Aquilon et Henri-Jean Martin (Paris: Promodis, 1988), pp. 467–501.

¹³ Conrad Gesner, *Pandectarum siue partitionum uniuersalium Conradi Gesneri Tigurini, medici & philosophiae professoris, libri XXI* (Tiguri, 1548); Philibert Mareschal, *La Guide des arts et des sciences et promptuaires de tous livres tant composez que traduits en françois* [Paris, 1598] (Genève: Slatkine Reprints, 1971); Henning Grosse, *Elenchus, seu Index Generalis in quo continentur libri omnes, qui ultimo, seculi 1500 lustro, post annum 1593 us[que] ad annum 1600 in S. Romano Imperio & vicinis regionibus novi auctive prodierunt* (Leipzig, 1600); Paulus Bolduanus, *Bibliotheca theologica, sive Elenchus scriptorum ecclesiasticorum illustrium* (Iéna, 1614); *Id.*, *Bibliotheca philosophica* (Iéna, 1616); *Id.*, *Bibliotheca Historica* (Leipzig, 1620); Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque* [1627], fac-similé de l'éd. de 1644 (Paris: Aux amateurs de Livres, 1990); Charles Sorel, *La bibliothèque française de M. C. Sorel, ou Le choix et l'examen des livres françois qui traitent de l'éloquence, de la philosophie, de la dévotion et de la conduite des mœurs* (Paris, 1664); Pierre Le Gallois, *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe* (Paris, 1680).

catalogue la même année; celle, considérable (plus de 13000 volumes), de Jacques-Auguste de Thou, établie entre autres par son bibliothécaire Joseph Quesnel au début du siècle, et imprimée en 1679; celle du libraire Raphaël Trichet du Fresne (1662); celle de l'archevêque de Reims Charles Maurice Le Tellier, dressée à la toute fin du siècle.¹⁴

Il ne s'agit pas ici de prétendre à l'exhaustivité, ni de s'engager très avant dans l'histoire de la classification bibliographique.¹⁵ Avec ce sondage forcément limité dans les catalogues des XVI^e et XVII^e siècles, notre propos est plutôt d'amorcer une enquête sur ce que l'on pourrait nommer l'histoire matérielle de la démonologie, à l'intersection de ces deux champs d'étude aujourd'hui en plein renouveau que sont l'histoire du livre et la démonologie, et ainsi d'enrichir notre compréhension de la façon dont les textes démonologiques pouvaient être reçus par leurs premiers lecteurs.

CLASSIFICATIONS

Les ouvrages listés ci-dessus inventent les principes de la classification bibliographique.¹⁶ La période qui nous intéresse est en effet celle où naît la bibliographie moderne. Les grandes bibliothèques privées augmentent en nombre

¹⁴ [Gabriel Naudé], *Bibliothecae Cordesiana catalogus, cum indice titulorum* (Paris: Antoine Vitré et Laurent Saunier, 1643); [Raphaël Trichet du Fresne], *Catalogus librorum bibliothecae Raphaelis Tricheti du Fresne* (Paris: apud Viduam et haeredes, Ruë du Mail, 1662); [Ismaël Boulliau, Joseph Quesnel, D. Levesque], *Catalogus bibliothecae Thuanae* (Paris: D. Levesque, 1679); *Bibliotheca Heinsiana, sive, Catalogus librorum, quos magno studio & sumptu dum viveret, collegit vir illustris Nicolaus Heinsius, Dan. fil.: in duas partes divisus* (Leyde: Johannes de Vivie, 1682); [François-Jacques Deseine], *Bibliotheca Slusiana sive librorum catalogus quos ex omnigena rei literaria materia Joannes Gualterus Cardinalis Slusius Leodiensis sibi Romae conqesserat* (Roma: 1690); Charles Maurice Le Tellier, *Bibliotheca Telleriana, sive Catalogus Librorum Bibliothecae Illustrissimi ac Reverendissimi D. D. Caroli Maurittii Le Tellier* (Paris: 1693).

¹⁵ Nous avons par exemple exclu de notre corpus les grandes 'Bibliothecae bibliothecarum' aux aspirations encyclopédiques datant de la fin du XVI^e et XVII^e siècles, comme celles d'Antonio Possevino (1593), de Peter Lambeck (1659), de Philippe Labbe (1664), ou de Daniel Georg Morhof (1708). Ces catalogues regroupent des livres anciens et modernes portant sur toute une gamme de sujets, y compris la magie illicite et l'astrologie judiciaire; cependant – détail significatif? – les traités de démonologie n'y trouvent aucune place.

¹⁶ Sur ce point, voir en particulier les contributions d'Isabelle Pantin et de Valérie Neveu dans Frédéric Barbier, Thierry Dubois, Yann Sordet, éd., *De l'argile au nuage: Une archéologie des catalogues (I^{er} millénaire av. J.-C.-XXI^e siècle)* (Paris: Editions des cendres-Bibliothèque Mazarine; Genève: Bibliothèque de Genève, 2015). Voir aussi Henri-Jean Martin, 'Classements et conjonctures', dans *Histoire de l'édition française, t. 1: Le livre conquérant*, éd. par H.-J. Martin et R. Chartier (Paris: Promodis, 1982), pp. 429-464; Albert Derolez, *Les catalogues de bibliothèques*, coll. Typologie des sources du Moyen Age occidental, 31 (Turnhout: Brepols, 1979); François Roudaut, *Le livre au XVI^e siècle: Eléments de bibliologie matérielle et d'histoire* (Paris: Champion, 2003).

et en importance,¹⁷ et les premières bibliothèques publiques apparaissent — la Bodléienne est fondée en 1602 par Thomas Bodley à Oxford, et en 1643, la bibliothèque Mazarine ouvre à Paris. Un nouveau métier s’invente, celui de bibliothécaire, dont Gabriel Naudé, ‘auteur du premier traité de bibliothéconomie qui ait été imprimé en France’¹⁸, l’*Advis pour dresser une bibliothèque* (1627), est le meilleur représentant. Dans son *Advis*, Naudé recommande aux bibliothécaires un classement qui suit les divisions universitaires:

je croy que le meilleur [*ordre*] est tousjours celuy qui est le plus facile, le moins intrigué, le plus naturel, usité, & qui suit les Facultez de Theologie, Medecine, Jurisprudence, Histoire, Philosophie, Mathematiques, Humanitez, & autres, lesquelles il faut subdiviser chacune en particulier, suivant leurs diverses parties [...].¹⁹

Cette classification, simplifiée en cinq grandes classes (Théologie, Jurisprudence, Histoire, Sciences et Arts, Belles-Lettres), s’imposera par la suite aux libraires et aux bibliothécaires parisiens²⁰ — d’où son nom de classification ‘des libraires de Paris’ — et sera encore en usage au début du XIX^e siècle.²¹ La plupart de nos bibliographes adoptent peu ou prou ce classement selon les Facultés. C’est d’ailleurs le système déjà suivi, avant Naudé, par les catalogues de

¹⁷ Henri-Jean Martin, ‘Livres et société’, dans *Histoire de l’édition française*, (pp. 543–61), p. 550: ‘Dans son *Traité des plus belles bibliothèques de Paris* publié en 1644, le Père Jacob dénombre dans le seul Paris à côté de vingt établissements religieux, soixante-dix particuliers possédant au moins 3 000 à 4 000 ouvrages “bien choisis”.’

¹⁸ Martin, ‘Classements et conjonctures’, p. 439.

¹⁹ Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, pp. 131–2. Les grandes universités d’Europe du Nord, comme le rappelle Laurence Brockliss, comprenaient quatre facultés (arts, théologie, droit et médecine), la faculté des arts englobant une grande variété de disciplines: ‘For convenience, too, it is assumed that every arts faculty provided instruction in both the traditional discipline of philosophy (which included the natural sciences) and a wide variety of novel subjects: mathematics; classical, oriental and modern languages; history and geography.’ (Laurence Brockliss, ‘Curricula’, dans *A History of the University in Europe, vol. II: Universities in Early Modern Europe (1500-1800)*, éd. par H. de Ridder-Symoens (Cambridge: Cambridge University Press, 1996), p. 564)

²⁰ Elle est en effet reprise par François de la Poterie, successeur de Naudé à la Mazarine (1653–1687), ou encore par Nicolas Clément, en charge de la Bibliothèque du Roi à la fin du XVII^e siècle (1691–1712). Voir *Histoire des bibliothèques françaises, t. 2: Les Bibliothèques sous l’Ancien Régime (1530-1789)*, éd. par Claude Jolly (Paris: Promodis, 1988), chapitres II et III.

²¹ Voir le commentaire de Henri-Jean Martin sur cette division des savoirs: ‘Affirmant la primauté de la théologie, elle n’en fait pas découler le reste des connaissances. Proclamant l’importance de la jurisprudence et de l’histoire, elle enracine dans la tradition et le passé une culture élitiste au service de l’absolutisme monarchique. Reléguant au dernier rang, dans les sciences et arts et les belles-lettres, l’héritage des arts libéraux, elle tend à considérer ceux-ci comme des outils et non plus comme des moyens d’accéder à la vérité. Construction de la Réformation catholique, elle apparaît comme la tranquille affirmation d’un ordre social’ (Martin, ‘Classements et conjonctures’, p. 441).

la foire de Francfort, Georg Draud et Joseph Quesnel.²² Les variations sur ce modèle sont cependant nombreuses. Elles tiennent à la nature même du corpus inventorié (ainsi, on ne trouvera pas d'ouvrages de droit ou de médecine chez le libraire Trichet du Fresne), au détail de chaque catégorie, à l'extension donnée au '& autres' qui conclut le classement de Naudé, mais surtout aux frontières extrêmement mouvantes de certaines sections, et notamment de la catégorie Philosophie. En tant que science propédeutique permettant d'accéder aux trois sciences supérieures (théologie, droit, médecine), la philosophie empiète en effet sur les autres grandes catégories du savoir.²³ Elle se confond par ailleurs facilement avec les arts, comme c'est par exemple le cas chez Georg Willer; particulièrement extensible, elle accueille volontiers les *varia* et les *miscellanées*.²⁴ Certains bibliographes renversent pour leur part la hiérarchie des savoirs. Le Gallois propose ainsi une répartition en sept classes, qui commence par les belles-lettres ('Les Lexicons, les Grammairiens, les Orateurs, les Poètes, les Mythologues, ceux qui ont écrit des antiquitez'²⁵), et se poursuit par la philosophie, les mathématiques, la théologie, le droit, la médecine, l'histoire. D'autres, enfin, comme Pierre Mareschal, adoptent des systèmes tout à fait différents.²⁶ Signalons par ailleurs que certains de ces bibliographes utilisent, en plus des grandes catégories esquissées par Naudé, des subdivisions permettant de classer les titres de façon plus précise. C'est notamment le cas de Georg Draud, de

²² À titre d'exemple, Draud utilise dans sa *Bibliotheca classica* (éd. de 1625) une classification en sept catégories: Théologie (*Libri Theologici*), Droit (*Libri Juridici*), Médecine (*Libri Medicorum*), Histoire (*Libri Historici, geographici et politici*), Philosophie et Arts (*Libri Philosophici, artiumque adeo humaniorum*), Belles-Lettres (*Libri poetici et ad rem metricam facientes*), Musique (*Libri Musicorum*). Dans la *Bibliotheca exotica*, les ouvrages sont répartis en fonction des langues employées (*Libri Gallici, Italici, Hispanici, Belgici, Britannici*). Le classement adopté suit à chaque fois celui de la *Classica*, avec parfois d'importantes variations. Les *Libri Gallici* sont ainsi distribués en vingt catégories, que l'on peut rassembler en quatre grands ensembles: théologie, droit, médecine, philosophie et arts.

²³ Sur ce point, voir Brockliss, 'Curricula', et, du même auteur, 'Classification des sciences dans le monde universitaire et les facultés de médecine (1540-1640)', *Nouvelle revue du seizième siècle*, n°20/1 (2002), pp. 31-45.

²⁴ Sous la rubrique Philosophie sont en effet classés les *Libri artium humaniorum, et alii miscellanii libri*.

²⁵ Le Gallois, *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe*, p. 149.

²⁶ Classement de Mareschal: 1. Arts libéraux (Grammaire, Langues, Rhétorique, Dialectique, Mathématiques), 2. Philosophie (qui inclut les *Facultez*: Théologie, Jurisprudence, Ethique, Médecine), 3. Poésie sacrée, 4. 'Poésie fabuleuse', 5. Art militaire, 6. 'Escriture, Peinture, Architecture, Navigation, Venerie, Agriculture', 7. Histoire, 8. Mélanges (œuvres mêlées). Le classement de Sorel est également très différent de celui proposé par Naudé, mais c'est que celui-ci se restreint, comme l'indique le titre complet de la *Bibliothèque françoise*, à 'l'examen des livres françois qui traitent de l'éloquence, de la philosophie, de la dévotion et de la conduite des mœurs'.

Paulus Bolduanus, de Joseph Quesnel et du bibliographe de l'archevêque Le Tellier.

LE DIABLE A FRANCFORT

Où se cachent les démonologues? Commençons par le catalogue de Draud, certainement le plus riche et le mieux raisonné des ouvrages consultés. On trouve des références que nous nommerions aujourd'hui 'démonologiques' dans cinq des principales parties de la *Bibliotheca Classica*. Arrivent en tête du classement les rubriques Théologie et Histoire, qui comportent entre trente et quarante titres chacune, puis le Droit, avec une douzaine de titres. Quelques rares ouvrages, enfin, apparaissent en Médecine et en Philosophie, dans une sous-rubrique *Fascinum*.²⁷ Dans la *Bibliotheca exotica*, du moins dans sa partie française, les mêmes traités se concentrent surtout en *Physici et Metaphysici*, donc dans une rubrique Philosophie qui, à en juger par l'ensemble des titres, tend beaucoup plus vers la physique que la métaphysique: on y trouve également les traités de Belon sur les oiseaux, de Rondelet sur les poissons, et de Jacques Pons sur les melons.²⁸ En croisant les ouvrages latins et français, on voit donc que presque tous les champs du savoir sont concernés, à l'exception de la médecine, sous-représentée, et celle, moins surprenante, des belles-lettres (*Libri poetici*).

Au sein de ces grandes catégories, les ouvrages qui nous intéressent sont classés dans des sous-rubriques qui empruntent le plus souvent leur titre à celui des ouvrages, et qui bien souvent ne répertorient qu'un ou deux titres. La section Théologie comporte ainsi les sous-rubriques *Daemones*, *Daemonomagia* (d'après Elich), *Daemoniaci* (d'après Thyraeus); *Fascinum & incantatio* (d'après Tandler); *Lamiae* (d'après Wier et Ponzinibius); *Magia*; *Maleficae*, *Sagae* (d'après Binsfeld); *Prestigiae* (d'après Wier); etc. Le corpus 'diabolique' est donc très morcelé, mais cet éclatement est compensé par un système de renvois qui tissent des liens d'une sous-rubrique à l'autre et d'une section à l'autre, par exemple de *Demones* à *Magica*, de *Saga* à *Maleficae*, de *Praestigiae* à *Veneficia*, etc. On retrouve d'ailleurs dans les autres grandes sections des intitulés similaires:

²⁷ Il s'agit de: Tobias Tandler, *De fascino & incantatione* (Wittenberg, 1606) et Léonard Vair, *De fascino* (Paris, 1583).

²⁸ Les auteurs cités dans cette rubrique sont Bodin (1580), Daneau (1574), Lavater (1571), Massé (1579), Psellos (1576), Sprenger et Institoris (1487), Vair (1583), Wier (1567), Le Loyer (1605).

Maleficia et *Veneficae* en Droit, *Demonēs & Diaboli*, *Incantationes & Fascinationes* ou encore *Veneficia* en Histoire.²⁹ Les mêmes objets peuvent donc intéresser à la fois le théologien, le juriste et l'historien. Il suffit d'ailleurs de repérer les apparitions de tel ou tel titre pour s'en convaincre. Le *Malleus maleficarum*, ou « Marteau des sorcières », ce grand manuel de la chasse aux sorcières, apparaît ainsi à la fois en Théologie, en Droit et en Histoire; même chose pour Nicolas Rémy; Jean Wier (Johannes Weyer) se classe quant à lui à la fois en Théologie, en Histoire et en Philosophie.³⁰

À partir de ces remarques, on peut formuler quelques hypothèses provisoires. La première est que le savoir 'démonologique' paraît bien constituer au regard du bibliographe un objet spécifique, une famille de textes et d'auteurs définie et autonome. Certes, à la première lecture, ces références semblent disséminées sur l'ensemble du catalogue. Mais l'usage de subdivisions précises et récurrentes, liées entre elles par un système de renvois, indique qu'elles sont bien conçues comme les pièces d'un même ensemble.³¹ Certaines subdivisions, mises typographiquement en valeur par l'emploi de petites capitales, regroupent d'ailleurs à elles seules des listes d'une vingtaine de titres, ceux-là mêmes que l'on retrouve aujourd'hui dans les bibliographies des historiens. Des intitulés comme *Daemonēs*, *Magia Diabolica* ou *Veneficae* permettent de circonscrire un champ similaire à celui que désignerait aujourd'hui celui de *démonologie*. Deuxième hypothèse, qui va dans le sens de la thèse de Stuart Clark: il existe bien une transversalité des 'sciences du diable', dans la mesure où ces traités surgissent dans plusieurs champs de savoir distincts. La démonologie ne constitue

²⁹ Sur l'ensemble de la *Bibliotheca classica*, les sous-rubriques pouvant intéresser les démonologues seraient les suivantes (nous indiquons en petites capitales celles qui recensent un grand nombre de titres): Angelorum conditio atque officia Antichristus; Apocalypsis; Apparitio Spirituum; Apparitiones hominum vivorum; DAEMONES, DAEMONOMAGIA, DAEMONIACI; DEMONES, DIABOLI; Exorcismus, in Baptismo, & extra, apud obsessos; Fascinum & incantatio; Haeresium & hereticorum impugnatio; Haeretici; Lycanthropi; Magia; MAGIA NATURALIS & DIABOLICA: INCANTATIONES & FASCINATIONES; Maleficae, Sagae; Maleficia; Praestigiae; SAGA; Satanae stratagemata; Sortilegia; Spectra; Spirituum, sive spectrorum apparitio; VENEFICAE; VENEFICI & VENEFICIA.

³⁰ Les auteurs les plus fréquemment cités sont, dans l'ordre: Sprenger et Institoris (*Malleus maleficarum*), Wier, Daneau, Thyraeus, Rémy, Binsfeld, Del Río, Vair.

³¹ A noter que dans l'édition que nous avons consultée (BnF), s'ajoutent aux renvois de Draud ceux griffonnés par une main anonyme dans les marges du catalogue. Dans la rubrique Théologie, sous *Fascinum & Incantatio*, on trouve ainsi deux renvois manuscrits, l'un à la même sous-rubrique dans la section Philosophie, l'autre à *Magia Naturalis*, dans la section Histoire; sous *Magia*, un renvoi à *Magia Naturalis & Diabolica*, toujours dans la section Histoire; sous *Saga*, aux sous-rubriques *Veneficae* dans le reste du catalogue; sous *Spirituum*, à *Spectra*, dans la section Histoire; sous *Veneficia*, à la même sous-rubrique de la section Histoire.

évidemment pas une discipline, mais plutôt ce que l'on pourrait nommer un 'champ secondaire du savoir', caractérisé par sa mobilité et sa transdisciplinarité. Cette façon de déjouer les frontières disciplinaires n'est pas forcément propre à la démonologie. D'autres formes émergentes de discours, aux XVI^e et XVII^e siècles, mettent également à mal les principes de la classification bibliographique — on peut ainsi penser à la tradition des 'histoires prodigieuses', ou encore aux *Essais* de Montaigne. La démonologie constitue cependant, on le voit, un cas de transversalité disciplinaire particulièrement remarquable.

LES PIEGES DU CLASSEMENT

La consultation des autres catalogues semble confirmer la place extrêmement mouvante de la famille démonologique dans le champ du savoir. Il convient simplement de changer d'échelle: car si chez Draud, les démonologues sont partout, ou presque, dans les autres répertoires, ils sont généralement classés à un seul et unique endroit, mais qui varie d'un bibliographe à l'autre. Réunis en blocs homogènes d'une trentaine de titres, les traités démonologiques apparaissent en effet en Philosophie — c'est le cas le plus fréquent — mais aussi en Théologie (bibliothèques de de Thou³² et d'Heinsius; c'est également là que Le Gallois propose de les classer). On les trouve parfois dans des catégories plus inattendues: 'Physionomie' (Mareschal), 'Philologie' (Le Tellier), belles-lettres pour Naudé ('Litteratores, oratores & Poëtae').

Avant de conclure au caractère transversal des sciences du diable, il faut cependant aller voir dans le détail des catalogues. Car répétons-le: au XVI^e et XVII^e siècles, la science des bibliothèques est encore balbutiante. Le découpage des savoirs varie d'un bibliographe à l'autre, de même que varient les principes d'inclusion d'un titre dans telle ou telle catégorie. D'autre part, chaque catégorie comporte ses marges, ses zones de flou et d'incertitude, celles où l'on range les *alia*, les *varia*, les miscellanées. Dès lors, il convient de déterminer si cette difficulté à assigner une place à la démonologie tient au fait qu'elle touche à plusieurs disciplines (ce qui semble être par exemple le cas chez Draud), ou parce

³² Dans une sous-rubrique *De Daemonibus & Praestigiis Magorum, Strigum, &c.*, elle-même incluse dans la subdivision *Ceremoniae, Ritus Ecclesiastici, Liturgia, Missa, Consecrationes, & alia*.

qu'elle se situe dans les marges des grandes catégories universitaires, dans ces zones troubles où l'on place ce qui ne peut être classé nulle part. La catégorie 'philosophie', nous l'avons dit, est à cet égard particulièrement problématique, dans la mesure où, transversale par essence, elle peut regrouper des savoirs bien différents, de sorte que des titres de section comme 'Philosophici & Mathematici' (*Heinsiana*) ne nous apprennent pas grand-chose sur le statut accordé aux ouvrages démonologiques. Lorsque s'ajoutent à ce titre, comme dans la bibliothèque de Trichet du Fresne, l'anatomie, la zoologie (la 'zoographie', plutôt), la botanique et les histoires naturelles, la classification se fait plus précise: on est dans le champ de la philosophie naturelle. La proximité immédiate d'ouvrages sur le pouvoir des aimants semble même indiquer que les ouvrages sur les démons appartiennent, comme eux, à la catégorie de l'occulte, à cette magie dite naturelle, qui exploite les propriétés occultes de la nature. Ce classement peut surprendre, mais il est vrai qu'il est facilité, dans la bibliothèque de Du Fresne, par l'absence des ouvrages ayant trait au sabbat et à la sorcellerie, c'est-à-dire au versant le plus diabolique de la magie. C'est aussi, cela dit, le classement qu'adopte Paulus Bolduanus, qui range une longue liste d'ouvrages — où apparaît cette fois la fine fleur des textes 'sorciers' (*Malleus maleficarum*, Bodin, Wier, Daneau, Del Río, etc.) — dans la section *Physica*, où l'on trouve réunis ensemble des ouvrages de sciences naturelles (*Principia rerum naturalium*, *Naturalia*) et des textes sur la magie naturelle, la chiromancie ou la divination. Pour Bolduanus, les *Magica disquisitiones & Fascinationes* semblent bien appartenir au champ de la philosophie naturelle.

Sorel classe également la question des démons parmi 'les livres de philosophie, qui apprennent à bien raisonner, ou qui donnent la connoissance des choses naturelles', dans une série de paragraphes consacrés aux 'choses spirituelles'. Wier, Bodin, Boguet, Le Loyer, Lancre, Valderrama et Vairo figurent dans cette liste, qui est cependant minée par l'éloge que le bibliographe fait de l'*Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie* (1625), de Gabriel Naudé, qui permettra au lecteur, écrit Sorel, de se 'guérir de quantité d'erreurs'.³³ Ces remarques sceptiques, qui correspondent à ce que Sorel, dans sa *Science universelle*, dit des sorciers —

³³ Sorel, *Bibliothèque françoise*, p. 42.

c'est-à-dire rien — montrent qu'on a ici affaire à un savoir suspect. Le paragraphe se conclut d'ailleurs par ces mots sans équivoque: 'retournons maintenant à nos Traitez de pure Philosophie'.³⁴ On se trouve ici dans les marges du classement, en dehors de la philosophie véritable. Ce faisant, Sorel suit les recommandations de Naudé lui-même, puisque ce dernier, dans son *Advis*, incite les bibliothécaires en herbe à placer les ouvrages sur la magie dans la catégorie Philosophie, tout en affirmant qu'il s'agit bien là de 'choses vaines et inutiles':

Car encore bien que la plus-part d'icelles [de telles matières] n'enseignent rien que des choses vaines et inutiles, et que je les tiens pour des pierres d'achopement à tous ceux qui s'y amusent, si est-ce neantmoins que pour avoir de quoy contenter les foibles esprits aussi bien que les forts, et satisfaire au moins à ceux qui les veulent voir pour les refuter, il faut recueillir ceux qui en traictent, deussent-ils estre parmy les autres livres d'une Bibliothéque, comme les serpens et viperes entre les autres animaux, comme l'ivroye dans le bon bled, comme les espines entre les roses; et ce à l'exemple du monde où les choses inutiles et dangereuses accomplissent le chef-d'oeuvre et la fabrique de sa composition.³⁵

Si ces textes sont à placer en Philosophie, c'est parce qu'ils constituent, selon Naudé, l'envers de la philosophie — ils sont ce qui la met en danger — et que sa conception encyclopédique du savoir exige que l'ivraie voisine avec le blé, et les épines avec les roses. Pierre Le Gallois tient un raisonnement semblable dans son *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe*, lorsqu'il demande que l'on classe les ouvrages sur la magie, l'idolâtrie et la divination en Théologie, mais dans une sorte d'Enfer, afin de 'ne les lire que pour les détester, et écrire contre'.³⁶ Et c'est peut-être ce que fait le bibliothécaire de Jacques-Auguste de Thou, lorsqu'il classe la collection d'ouvrages diaboliques du président de Thou en Théologie, sur le rayon consacré à la messe et à la liturgie, dans une catégorie *De Daemonibus & praestigiis Magorum, Strigum, etc.* elle-même placée sous le chapeau *Ceremoniae, ritus ecclesiastici, liturgie, missa, consecrationes, & alia*.³⁷ Drôle d'endroit pour une rencontre avec le diable. À moins de considérer que les rites des magiciens et des sorcières sont la réplique inversée de celles de l'Eglise,

³⁴ Sorel, *Bibliothèque françoise*, p. 42.

³⁵ Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, pp. 51–2.

³⁶ Le Gallois, *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe*, p. 203.

³⁷ *Catalogus bibliothecae Thuanae*, pp. 95–7. On y trouve répertoriés plus de trente ouvrages, et notamment ceux de Molitor, Wier, Bodin, Michaelis, Binsfeld, Del Río et Boguet.

et qu'ils doivent donc, pour ainsi dire par antithèse, se loger dans le '& alia' qui clôt le titre de la rubrique.

DES ROSES SANS EPINES

Même si les classements sont à première vue identiques, il apparaît donc que le regard porté sur ces textes est, d'un ouvrage à l'autre, sensiblement différent. Non seulement parce que les grandes catégories adoptées par les bibliographes recouvrent des savoirs très divers, mais parce qu'il ne suffit pas de classer un traité en Théologie ou en Philosophie pour en faire un ouvrage théologique ou philosophique: ils peuvent en être — parfois — l'exact négatif. Tout dépend, en réalité, du bibliographe. Cela étant dit, ce n'est pas parce que ces textes constituent pour certains l'inverse d'une science qu'ils ne représentent pas à leurs yeux un discours partagé, une famille d'écrits autonome et homogène. Quoique faux et inutiles, ils demeurent un champ du savoir. Car pour réfuter un savoir, il faut d'abord, pour reprendre les mots de Gabriel Naudé, le *recueillir*, le constituer comme tel. Pour fusiller commodément ses ennemis, il faut d'abord les aligner sur les rayons de sa bibliothèque.

C'est précisément ce que fait Naudé en établissant le catalogue de la bibliothèque de Jean Descordes. Il regroupe en effet une liste conséquente d'écrits démonologiques — vingt-trois titres — dans la dernière rubrique de son ouvrage, sous le chapeau *Litteratores, Oratores & Poëtae*. Une catégorie belles-lettres, en somme, qui regroupe des poètes anciens et modernes, des orateurs, des romans, des nouvelles, des lettres, des satires, ainsi que des dictionnaires, des arts poétiques et des traités de rhétorique. On y trouve aussi, ici et là, quelques traités scientifiques qui se sont comme égarés: le traité de Belon sur les poissons, celui de Paré sur la momie, un traité de médecine, un autre de marine, etc. Malgré ces quelques occurrences, la rubrique demeure assez cohérente, et le lecteur est donc assez logiquement surpris de voir Naudé y placer les grands textes démonologiques. C'est que pour Naudé, les démonologues, que l'on n'appelle pas encore comme cela, sont avant tout des *démonographes*. C'est en effet le terme qu'il emploie dans son *Apologie*, lorsqu'il montre du doigt ces 'historiens et démonographes' qui ont 'fait glisser au monde (...) toutes les narrations fabuleuses' sur la magie et 'qui ont été les principaux architectes de ce labyrinthe

de fausses opinions'.³⁸ Avec ce néologisme, Naudé fait en quelque sorte passer les démonologues du statut de producteurs de savoir à celui de simples producteurs d'écrits — d'écrits fabuleux, détachés de toute science, que le bibliothécaire peut ranger avec ceux des *litteratores*, à côté des fables d'Esopé. D'autre part, et c'est essentiel pour ce qui nous intéresse, Naudé rassemble par ce néologisme les auteurs de traités sur le diable sous la même bannière. Il les désigne comme membres d'une même famille, confirmant ainsi nos premières hypothèses, et expliquant peut-être pourquoi, dans les catalogues établis par les bibliographes ultérieurs, les références démonologiques ne sont pas éparses, comme chez Draud, mais toujours rassemblées en listes compactes. Le mot de *démonographe* reflèterait en somme l'évolution du regard porté sur les ouvrages de démonologie, et la conscience de plus en plus nette, chez les contemporains, du fait que ces discours constituent un domaine circonscrit du savoir — quand bien même il s'agirait d'un savoir faux et inutile.

Le bibliothécaire de l'archevêque Le Tellier imite d'ailleurs Naudé, à la toute fin du siècle, en classant l'essentiel de ces ouvrages (plus d'une quarantaine de titres) en Philologie, dans une rubrique *Varia* riche en *Antiquaria*, qui suit immédiatement celle consacrée aux satires, aux pasquilles et aux *ludicri*, les ouvrages de divertissement.³⁹ Le fait que l'on se trouve alors à la toute fin du siècle explique sans doute cette forme d'ostracisme. Notons cependant qu'une demi-douzaine d'ouvrages, notamment ceux qui ont trait à l'exorcisme (Le Tellier est un homme d'Église), échappent à cette relégation, et trouvent place en Théologie, ce qui montre encore une fois toute la complexité du regard jeté sur les sciences du diable.

En 1710, une dizaine d'années plus tard, un des héritiers sceptiques de Naudé, l'abbé Laurent Bordelon, publie son *Histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle, causées par la lecture des livres qui traitent de la Magie, du Grimoire, des Démoniaques, Sorciers, Loups-garoux, Incubes, Succubes et du Sabbat*. Ce Monsieur Oufle, véritable 'Don Quichotte de la sorcellerie',⁴⁰ fait l'objet d'une longue et virulente satire qui moque sa trop grande crédulité et son goût pour les spectres et les démons. Comme chez Cervantes,

³⁸ Naudé, *Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie* (La Haye: Adrian Vlac, 1653), Préface, f. *6 r^o.

³⁹ *Bibliotheca Telleriana*, 1693, p. 408.

⁴⁰ Closson, *L'imaginaire démoniaque*, p. 474.

pour comprendre — et en définitive combattre — ces ‘imaginationes extravagantes’, le lecteur est invité à pénétrer dans la bibliothèque du personnage. C’est chose faite dès le deuxième chapitre, après une présentation, au premier, de la famille Oufle. Défile alors un impressionnant catalogue d’ouvrages sur la magie, riche de 117 titres, que Bordelon tente d’agrémenter çà et là de ses commentaires critiques. Sur les rayonnages de Monsieur Oufle, on trouve l’*Apologie* de Naudé: ‘on verra dans la suite, commente Bordelon, que Monsieur Oufle n’avoit point du tout profité de la lecture de ce livre’.⁴¹ Dans cette nouvelle bibliothèque de Saint-Victor — mais composée, cette fois, de vrais ouvrages — se trouve bien évidemment le *Malleus maleficarum*:

Comme on ne parle point tant à present de sorcieres qu’on en parloit autrefois, n’est-ce point que ce marteau en a tant assommé, qu’il ne peut pas en rester beaucoup?⁴²

Ce n’est plus seulement pour la réfuter que l’on recueille la démonologie, mais aussi pour divertir.⁴³ Les épines, pour reprendre les mots de Naudé, semblent bien être tombées des roses.

QUELQUES PISTES DE RECHERCHE

Cette enquête sur la place de la démonologie dans les rayons des bibliothèques françaises des XVI^e et XVII^e siècles permet de confirmer par un biais inédit deux hypothèses avancées par Stuart Clark dans ses travaux. La première est que la ‘démonologie’, malgré l’instabilité lexicale du terme et l’absence, à l’époque

⁴¹ L. Bordelon, *Histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle, causées par la lecture des livres qui traitent de la Magie, du Grimoire, des Démoniaques, Sorciers, Loups-garous, Incubes, Succubes, et du Sabbat* [...]. *Le tout enrichi de figures et accompagné d’un très grand nombre de notes curieuses, qui rapportent fidèlement les endroits des Livres, qui ont causé ces imaginations extravagantes, ou qui peuvent servir pour les combattre*, 2 vol. en 1 (Amsterdam: Estienne Roger, Pierre Humbert, Pierre de Coup, Les Frères Chatelain, 1710), p. 12.

⁴² Bordelon, *Histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle*, p. 12.

⁴³ Bordelon, *Histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle*, f. 2 r^o/v^o: ‘Au reste, l’exactitude avec laquelle on a recherché dans les livres qui traitent des superstitions, les endroits qui avoient gâté l’esprit de Monsieur Oufle, fait esperer que les Nottes qui rapportent fidellement ces endroits, contribuëront à augmenter l’agrément de cette Histoire, feront par conséquent plaisir aux Lecteurs, et ne seront pas indignes de leur curiosité. On peut dire même, que ces Nottes seules pourroient former un Livre qui seroit également amusant et instructif; amusant, par la diversité et par les choses extraordinaires qu’elles contiennent; instructif, par un nombre prodigieux de traits d’Erudition, qui apprennent jusqu’où va l’esprit superstitieux, ou qui le combattent et en montrent le ridicule.’

étudiée, d'une désignation claire de cette catégorie de discours, était néanmoins perçue par ses premiers lecteurs comme un corpus cohérent, notamment à partir des années 1620. La seconde est que cet ensemble de textes se caractérise d'un point de vue disciplinaire par sa très grande labilité et transversalité, et constitue ainsi un exemple particulièrement frappant — à défaut d'être unique — de la façon dont certains champs et formes de discours pouvaient transcender ou perturber les lignes de partage d'une science bibliographique encore naissante. D'autre part, on espère avoir montré que l'inclusion des textes démonologiques dans telle ou telle section disciplinaire de ces catalogues ne dépendait pas uniquement de l'évolution historique de la définition de ces catégories, ou de la compréhension de ce que pouvait être l'objet même de ces textes; ces glissements et variations traduisent aussi le fait que la démonologie pouvait avoir une différente *valeur* pour chacun de ces bibliographes, certains y voyant un savoir véritable, d'autres un savoir faux et inutile.

En tout état de cause, cette étude ne représente qu'un fragment d'une histoire qui reste encore à écrire, celle de l'histoire matérielle de la démonologie. Il nous semble que cette recherche, qui prendrait pour objet la fortune éditoriale des ouvrages démonologiques imprimés — mais on pourrait aussi songer aux manuscrits — permettrait de mieux cerner la perception qu'un lecteur du temps pouvait avoir des discours que nous qualifions aujourd'hui de démonologiques, et de la place occupée par ceux-ci dans le champ du savoir.⁴⁴ Nous avons cherché ici à savoir où les traités démonologiques étaient classés. Mais il faudrait également se pencher sur ceux qui les vendaient et les achetaient. Qui étaient les éditeurs de ces traités? Que publiaient-ils d'autre? Était-ce par exemple de quelque importance, pour les premiers lecteurs des *Quatre livres des spectres* de Pierre Le Loyer, de savoir que l'ouvrage était publié par Gabriel Buon, éditeur de longue date de Ronsard, ami du même Le Loyer? Existait-il alors des 'éditeurs démonologiques'? Certains indices laissent penser que oui: on songe notamment à l'angevin Jean Poupy, ou au parisien Guillaume Bichon. L'aspect matériel des ouvrages pourrait constituer un autre axe de recherche. Dans quel format ces traités étaient-ils imprimés? Que peut-on en déduire du public auquel ils étaient

⁴⁴ Un bon exemple de cette approche et de la façon dont elle peut renouveler la compréhension du discours démonologique est fourni par Jan Machielsen dans son étude des *Disquisitiones magicæ* de Martin Del Río: voir son *Martin Delrio*, notamment pp. 11–15.

destinés? Quelles facettes du texte ou de son auteur étaient mises en valeur dans les pages de titre et les pièces liminaires? D'autres pistes mènent aux pratiques privées de lecture des acheteurs: comment annotaient-ils leurs ouvrages? Quels passages des traités imprimés étaient repris par les copistes? Certains lecteurs soulignent ou copient des fragments de polémique religieuse, tandis que d'autres semblent davantage séduits par de très morales *sententia*, ou des anecdotes mémorables. Enfin, avec quels autres ouvrages les lecteurs du temps reliaient leurs traités de démonologie? Des traités similaires? De la poésie religieuse ou scientifique? Du théâtre comique? Une enquête de ce type, croyons-nous, pourrait contribuer à renouveler et à enrichir notre perception de la façon dont la démonologie était lue au tournant des siècles, et de la place qu'elle occupait alors dans la hiérarchie des savoirs.